



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Banque La Henin

Question écrite n° 65838

Texte de la question

M Fabien Thieme attire l'attention de M le ministre de l'economie et des finances, sur la situation de l'emploi a la banque La Henin, filiale de la compagnie de Suez. Les salaries s'inquietent d'un plan de licenciements economiques qui concernerait 1 000 personnes ayant plus de dix ans d'anciennete. Il lui demande les mesures qu'il compte prendre pour que les salaries aient, a travers le comite d'entreprise, une connaissance reelle de la realite economique et sociale de la banque et comment le Gouvernement peut agir pour que la perennite de l'emploi soit assuree.

Texte de la réponse

Reponse. - La banque La Henin qui appartient au secteur prive et dont l'activite est traditionnellement orientee vers le financement du secteur immobilier (professionnels et accedants a la propriete) a subi en 1992 de lourdes pertes par suite de retournement de ce marche. Face a cette situation, la banque a du notamment decider au mois de janvier 1993 la suppression de 420 emplois pour un effectif total de 1 500 personnes en equivalent temps plein. Un plan social d'accompagnement a ete mis en place pour attenuer au maximum les effets de cette mesure de compression des effectifs. Les principales dispositions de ce plan sont les suivantes : aides financieres aux departs d'un montant superieur de 20 p 100 a l'indemnite conventionnelle de depart, mise en place d'une cellule d'aide au reclassement, transformation d'emplois a temps plein en emplois a temps partiel aide et preretraites progressives, retraites anticipees financees par l'entreprise pour les salaries ages de cinquante-huit a soixante ans, aides financieres a la mobilite geographique. Des reconversions au sein du groupe Suez sont egalement proposees aux salaries. Ces mesures devraient permettre que les trois quarts des departs puissent s'effectuer sur la base du volontariat. Les licenciements ne toucheraient au total qu'une centaine de personnes. La direction de la banque a bien evidemment consulte le comite central d'entreprise sur l'ensemble de ce dispositif.

Données clés

Auteur : [M. Thieme Fabien](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65838

Rubrique : Banques et etablisements financiers

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 décembre 1992, page 5789